

**P.V. du Conseil d'Ecole 1 – Jeudi 10 novembre 2022**

**Excusée :**

- *Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Fronton*

**Présents : Voir feuille d'émargement.**

**Préambule :**

- **Les attributions du Conseil d'Ecole** (voir document joint)
- **Focus sur les résultats des élections de parents d'élèves :**

Cette année, l'école a opté pour un vote uniquement par correspondance.

Taux de participation : **35,56 %** - (32,62 % en 2021 et 33,46 % en 2020)

Résultats : 9 membres élus (6 CLES et 3 FCPE) + 8 suppléants (5 CLES et 3 FCPE).

**1. Structure de l'école, effectifs, présentation de l'équipe enseignante.**

L'école Jean de la Fontaine compte actuellement 9 classes :

- 1 CP à 24 élèves (Mme Aguilar) et 1 CP/CE1 27 élèves (Mme Ducros)
- 1 CE1 à 26 élèves (Mmes Aupeix) et 1 CE1/CE2 à 26 élèves (Mme Rouger)
- 1 CE2 à 25 élèves (Mme Alighardashi et Mme Menguy : le jeudi et le vendredi)
- 1 CE2/CM1 à 27 élèves (Mme Arabyan)
- 1 CM1 à 28 (Mme Séguier)
- 1 CM1/CM2 à 27 élèves (Mme Blasco, actuellement en congé de maternité, remplacée par Mme Bobin)
- 1 CM2 à 28 (Mme Peyronnet)

Soit, à ce jour, **un total de 238 élèves**. Pour information, 3 nouveaux sont arrivés au retour des vacances de Toussaint. 3 arrivées sont déjà annoncées par les affaires scolaires pour décembre 2022.

**2. Rased et Référente de Scolarité - interventions – coordonnées.**

**Le Rased :** Mme Serres, Maître E, et Mme Benoît, psychologue de l'Education Nationale, interviennent sur notre secteur, à la demande des enseignants. La psychologue peut également intervenir à la demande des familles. Contact : [rased-hg23.saint-jory@ac-toulouse.fr](mailto:rased-hg23.saint-jory@ac-toulouse.fr) et, pour la psychologue : [flavie.benoit@ac-toulouse.fr](mailto:flavie.benoit@ac-toulouse.fr) ou 06.31.74.27.07.

*Mme Serres prendra en charge des groupes d'élèves de CP, CE1 et quelques CE2 selon les besoins.*

**Référente de scolarité :** Mme Christelle Zacariotto. Elle gère les dossiers des élèves en situation de handicap et assure le suivi de la scolarisation de ces élèves. Contact : [referent07.sdei31@ac-toulouse.fr](mailto:referent07.sdei31@ac-toulouse.fr)

### **3. PIAL : coordonnées.**

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont une nouvelle forme d'organisation propre aux écoles et établissements scolaires. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques), pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les écoles de la ville de Saint Jory sont rattachées au PIAL 17, piloté par le Principal du Collège de Fenouillet et l'Inspecteur de Blagnac.

Coordonnées : Coordonnatrice PIAL 17 [sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr](mailto:sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr)

*Dans l'école, il y a 2 AESH qui se partagent 5 élèves (AESH mutualisée) + 1 (AESH individualisée).*

### **4. Règlement intérieur : proposition et vote.**

Un document de travail a été envoyé aux participants en amont, pour lecture. Des modifications ont été apportées en rouge (*ref harcèlement scolaire, valeurs de la République enseignées en EMC, comportement des élèves hautement perturbateurs, communication du livret scolaire, organisation du dialogue avec les familles*).

Le règlement intérieur est soumis au vote : *voté à l'unanimité.*

### **5. Coopérative : présentation des comptes 2021-2022. Orientations pour l'année 2022-2023.**

L'école est affiliée à l'OCCE. Comme chaque année, des représentants de parents d'élèves ont vérifié la comptabilité de l'année 2021-2022 et quitus a été établi pour validation des comptes.

Les sommes collectées seront en priorité affectées cette année :

- aux sorties culturelles (cinéma, spectacles, musées, visites). Dans la mesure du possible, aucune participation ne sera demandée aux familles.
- Le séjour ski pour les CM2 : pour favoriser le départ de tous les élèves et réduire le coût qui sera supporté par les familles : financement de la coopérative : 20 € par élève, à réévaluer si besoin + une aide au cas par cas pour les familles en difficulté. Coût du séjour par élève : ..... € mais ..... euros aux familles. Il faudra donc financer les ..... € restant par des projets. Les enseignantes ont déjà prévu une vente de gâteaux sur le marché de Saint Jory.  
*Mauvaise nouvelle : les dates retenues pour l'école par l'école de ski ont été attribuées à une autre école. Le projet est en suspens pour l'instant.*
- Le séjour Classe Environnement des CE2/CM1. *Séjour fin mai dans la montagne noire. En lien avec la nature (tri, randonnées, reconnaissance des plantes...). Finaliser un projet de correspondance avec une autre classe de CE1. Des ventes de gâteaux seront faites sur le marché de Saint-Jory.*
- Les projets de classes et d'école.
- Le développement du fonds de BCD, matériel de sport et jeux pour la cour de récréation.
- Adhésion à l'USEP pour tous les élèves de CM1-CM2 et CM2 (6 € / élève). *Association sportive avec l'école Georges Brassens. Tous les élèves des classes de CM sont adhérents. Cycle pelote basque puis cycle hockey sur gazon. Rencontres sportives inter-écoles (pelote basque aux Argoulets à Toulouse). Rencontres parents-enfants, les invitations seront envoyées aux parents. L'entraînement se fera à la Halle. Prêt du matériel pendant 6 semaines. L'ALAE pourra s'affilier à l'USEP et bénéficier des activités. Rencontre entre les*

*2 écoles de Saint-Jory le 12 décembre.*

Alimentation de la coopérative :

- Subvention de la mairie : 7.380 Euros (août 2022)
- Participation du CLES : 588 Euros (24/11/21) et 1.130 euros (29/06/22), soit 1.718 euros.
- Don des familles (appel à cotisation).
- Actions de l'école : vente de photographies, buvette lors des fêtes, etc.

*Solde d'environ de 12 000 euros.*

*1416 euros donnés par l'association des parents d'élèves CLES le 10/11/2022. L'ensemble de l'équipe enseignante les remercie.*

## **6. Prévention du harcèlement à l'école : cadre institutionnel et recommandations ministérielles.**

Travail sur le climat scolaire : orientations de l'école et projets proposés.

Le programme **pHARe** (programme de lutte contre le harcèlement) est généralisé sur tout le territoire depuis la rentrée 2021. Il a pour mission de doter les écoles, les collèges et les équipes pédagogiques, d'une stratégie de lutte contre le harcèlement.

Une ligne nationale (**3020**) a déjà été mise en place, ainsi qu'une ligne et une adresse mail académique : (**05 36 35 83 33** – [harcelement@ac-toulouse.fr](mailto:harcelement@ac-toulouse.fr))

Notre école s'est dotée d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement. Dans tous les cas, la directrice est informée et responsable du traitement des situations de harcèlement, en lien avec l'équipe de circonscription. Monsieur Gimat, Conseiller pédagogique, est en charge, entre autre, du climat scolaire. Les équipes pédagogiques peuvent faire appel à lui pour trouver de l'aide dans la gestion de situations préoccupantes mais aussi pour la prévention.

L'équipe pédagogique s'engage à mener des actions pour la prévention du harcèlement et la sensibilisation à la citoyenneté, pour l'année scolaire en cours :

- Reconduction des conseils de délégués, pour travailler avec les élèves sur le climat scolaire. Cette action implique des conseils de vie de classe pour la préparation des conseils de délégués. Les élèves deviennent force de proposition et de décision. Ce travail se fera en lien avec les équipes de l'ALAE. Le 1<sup>er</sup> conseil des délégués se réunira le **mardi 22/11/22**.
- Semaine 46 : actions pour la journée du harcèlement.
- Semaine 47 : actions pour la journée des Droits des enfants.
- Semaine 49 : actions pour la journée de la Laïcité.

Toutes les classes participeront et les actions seront adaptées par niveau, selon l'âge des élèves.

- Permis Internet : sensibilisation au cyber-harcèlement pour tous les CM2 : ateliers avec la gendarmerie de Fenouillet (14/10/2022).
- Légion d'Honneur : sensibilisation à la citoyenneté pour les CM2 (06/12/22), atelier en présence de membres du Comité de la Légion d'Honneur.
- Ateliers de prévention du harcèlement avec les Outsiders, sur proposition de la FCPE, à l'attention des CM1 et CM2 (date à fixer).
- Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CM2 (Puberté) et pour tous les CM1/CM2 : respect du corps (date à fixer).

Le travail sur la prévention du harcèlement est également conduit, tout au long de l'année, lors de l'enseignement de l'EMC (Education Morale et Civique).

*La mairie s'est rapprochée d'une autre commune dans la Haute-Vienne. Après discussion, suite au conseil municipal des jeunes, les enfants ont créé un diaporama. Il nous sera présenté dans les écoles. La mairie va donner les moyens aux jeunes de la commune de faire de même. La police municipale est en train de préparer des interventions toute l'année dans les écoles. L'école souhaiterait être informée des actions menées sur la commune (copie de mails et invitations).*

#### **7. Accompagnement des élèves à besoins particuliers.**

L'école compte actuellement 6 élèves en situation de handicap. Ils ont une notification MDPH et sont accompagnés (1 accompagnement I et 5 mutualisés). Deux AESH sont présentes sur l'école et l'organisation couvre en partie les besoins.

Pour répondre à une question des parents sur la prise en charge des élèves, notamment « HPI », le travail des enseignants est contractualisé dans le Référentiel Enseignants, qui stipule :

#### **4. Prendre en compte la diversité des élèves**

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

Dans le cadre de la formation continue, les enseignants bénéficient aussi de temps de formation. Certaines sont décidées par le Ministère et déclinées sur le plan local. Il est parfois possible aussi de s'inscrire à des conférences ou formations sur des thématiques. Mais le nombre de place est limité et, souvent, le public est ciblé.

#### **8. Utilisation de la BCD et de la salle informatique.**

Projet de partenariat avec la bibliothèque municipale.

Après un gros travail l'an passé avec l'appui de la bibliothécaire municipale, la BCD devrait pouvoir fonctionner prochainement. La grande majorité des livres est répertoriée dans le logiciel et les livres sont couverts (avec l'aide de parents que nous tenons à remercier). Il reste à terminer le catalogage : collage de gommettes de couleurs sur chaque ouvrage pour permettre aux élèves de se repérer.

Deux soirées y seront consacrées, de 17 h 00 à 18 h 30

- Le mardi 22 novembre et le jeudi 24 novembre 2022.

Nous faisons appel aux parents volontaires pour venir nous aider.

Une dotation Mairie de 1.000 € (budget d'investissement) a été attribué pour continuer à alimenter le fonds de BCD. Une commande est en cours à la librairie Mikado. A réception, il faudra intégrer ces livres pour compléter le fonds existant.

#### **9. Projets de l'équipe enseignantes pour l'année et sorties pour les périodes 1 et 2**

- **Journée du sport à l'école** : ateliers le 22 et 23 septembre 22. Toutes les classes ont participé.
- **Visite des Thermes et Amphithéâtre romain** (CM2 et CM1/CM2) – 22 et 27 septembre.
- **Théâtre du Grand Rond** : 15/09/22 – Spectacle **Le Syndrome de Pan** – CM1 et CE2

- **Parc de la Préhistoire** – Tarascon-sur-Ariège – CE2 et CM1 le 17/10/22.
- **La grande lessive** : 2 fois dans l'année. La 1<sup>ère</sup> le jeudi 20/10/22. Thème : La couleur de nos Rêves. La prochaine aura lieu en mars, thème imposé que l'on ne connaît pas encore.
- **Permis piéton** : ateliers pour tous les CE2 avec la Police Municipale de Saint Jory. 18/11/22
- Théâtre du Grand Rond : 28/11/22 – Spectacle **Potsikei** – CE1 et CE1/CE2
- **Chorale** : représentation au Foyer Rural le mardi 13 décembre 2022.
- **Cinéma** : à Grenade le jeudi 08/12 pour 4 classes de cycle 2 et le 15 décembre pour 4 classes du cycle 3.
- **Salon REGAL** - MEET de Blagnac pour les CP – CP/CE1, CE1/CE2 et CE2. Le 09/12/22.
- **USEP – Maison de la Pelote Basque** – Toulouse 12/12/22 pour CM1/CM2 et CM2
- Théâtre du Grand Rond : 13/12/22 – Spectacle **Une vie de Mouche** – CP et CP/CE1
- **Ecole qui chantent** à Colomiers (2 répétitions + spectacle en fin d'année) pour la classe de CE2 (Mme Menguy) et CP (Mme Ducros)
- **Séjour Ski** : CM2 et CM1/CM2 : du 23 au 27 janvier 2023.
- **Classe Environnement** : CE2/CM1 : du 22 au 26 mai 2023.
- **Fête de l'école** : vendredi 23 juin (en fonction de l'aide des parents on fera des jeux, des animations...) et un repas partagé. A confirmer.

**Pour mémoire** : le choix de l'équipe enseignante de proposer des sorties s'inscrit dans l'axe 3 de notre Projet d'école : **Accéder à une culture commune et valoriser le Vivre ensemble**, avec comme **objectif prioritaire** : Favoriser la réussite des élèves à l'encontre des déterminismes sociaux et territoriaux par des apports culturels.

*La mairie a été sollicitée par des associations notamment celle du rugby. Coupe du monde de rugby l'année prochaine. La ville de Saint-Jory a été choisie pour faire une grosse manifestation dans les écoles. Saint-Jory recevra l'équipe de Nouvelle Zélande. Essayer de le lier aux programmes scolaires.*

#### **10. ALAE : Présentation de l'équipe et organisation.**

*L'effectif est-il au complet ? Oui, 12 animateurs depuis lundi.*

*Activités proposées sur les temps d'accueil et lors de la pause méridienne. 29/11 commission ALAE.*

#### **11. Aménagements proposés par la Mairie dans les établissements scolaires en cas de fortes chaleurs.**

*2 demandes ont été faites à la mairie : zones avec brumisateurs dans la cour en juin et création de zones d'ombre (débitumer une partie de la cour / plantation d'arbres).*

*Importance de faire de l'ombre. Plusieurs propositions sont faites.*

*Il faut trouver la meilleure solution : plantation en pot ou directement en terre mais les racines défoncent le bitume, le sol risque d'être très boueux et les arbres risquent de mourir à cause de la sécheresse (restriction d'eau).*

*Placement d'ombrières (lattes) ou filtre sur les vitres. Gros ventilateurs placés au plafond dans les classes.*

*Les propositions sont encore à l'étude. Une décision sera prise ultérieurement.*

#### **Questions de Parents d'élèves aux représentants de Mairie :**

- Halle sportive : quels aménagements sont prévus pour une meilleure utilisation ?  
*L'hiver il y fait très froid et l'été, très chaud. Problème récurrent de la serrure du portillon permettant d'accéder à la Halle.*
- Parking de l'école : problèmes de sécurité pour les élèves et dysfonctionnements :  
L'éclairage n'est toujours pas fonctionnel (problème signalé à chaque conseil d'école).  
*Il n'y a pas de compteur électrique. Il faut voir avec Promologis.*  
*Il y a un spot côté parking mais qui reste toujours allumé à priori. Normalement, il y a un déclenchement automatique.*  
Sous-dimensionné : quelles réponses proposées pour solutionner les problèmes de stationnement aux heures d'affluence ? Est-il possible d'étudier la mise en place d'un dépose minute ?  
*Pas possible, plan vigipirate écarlate. Attention, les voies devant l'école sont pour les bus.*  
Possibilité d'aménagement sur le côté, pour sécuriser la sortie des élèves ?  
*Toutes les entrées le matin et les sorties le midi se font par l'entrée principale. 4 classes font la sortie sur le côté le soir après la classe.*  
*Il est prévu de mettre des quilles à la sortie (passage clouté) / il faut voir avec Toulouse Métropole.*
- Agrandissement de l'école : date de début des travaux ?  
*OS signés jeudi prochain. Les travaux devraient commencer en décembre 2022. Livraison prévue décembre 2023.*  
*Si ouverture de classe, y aura-t-il d'autres algécos ? La mairie n'en a aucune idée.*

**Informations :**

- PPMS risques majeurs entre le 21/11 et 25/11 et la semaine d'après PPMS intrusion. Les enseignantes n'ont pas les dates exactes volontairement. Tout sera expliqué aux enfants. Une seule enseignante sera dans la confidence mais les PPMS seront préparés en équipe.
- Cycle piscine : certaines classes (CP, CE1, CE1-CE2) manquent de parents agréés. Le cycle piscine devra peut-être être annulé pour ces classes.

La séance est levée à 20 h 15

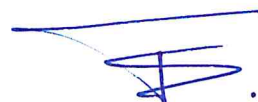
Mme Rouger

Secrétaire de séance

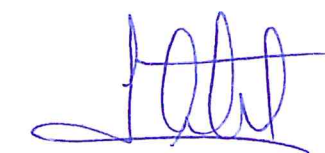


P. Alighardashi,

Directrice et Présidente de séance



Les représentants de parents d'élèves sont invités à signer ce P.V



Pour le CUES



Pau la FCE